# Contrat de Services Juridiques

Ce contrat de services juridiques (le "Contrat") est établi entre Maître Kheloud Adib ("l'Avocate"), avocate agréée en Syrie, et le client désigné ci-dessous ("le Client").

## 1. Portée des services

L'Avocate s'engage à fournir des consultations et services juridiques relatifs au droit syrien, y compris mais sans s'y limiter : le droit civil, commercial, immobilier et de la famille. La portée exacte des services sera convenue par écrit entre l'Avocate et le Client.

## 2. Modalités de paiement

Le Client s'engage à rémunérer l'Avocate selon les honoraires convenus avant la prestation de services. Les paiements doivent être effectués via PayPal au compte suivant : paypal.me/KheloudAdib. Les honoraires peuvent varier selon la complexité du dossier.

## 3. Confidentialité

L'Avocate s'engage à préserver la confidentialité de toutes les informations communiquées par le Client, conformément aux normes professionnelles et légales en vigueur.

## 4. Règlement des litiges

Tout litige découlant de ce Contrat sera résolu par négociation ou, si nécessaire, par médiation ou arbitrage, de préférence à distance.

## 5. Reconnaissance du Client

En signant ce Contrat, le Client reconnaît avoir lu, compris et accepté l'ensemble des termes ci-dessus.

Nom du Client : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Avocate : Kheloud Adib

Date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_